

premier, les rencontres et les rapprochements avec l'islam, qui sont l'œuvre de quelques grands mystiques catholiques, notamment Pierre le Vénérable, abbé de Cluny (+ 1156), qui fit traduire le Coran en latin ; François d'Assise qui envoya des frères en Palestine et Raymond Lulle (1235-1315) un laïc catalan qui, à trente ans, quittait sa famille pour organiser des collèges de langues et évangéliser les musulmans. Ces premières initiatives courageuses venaient défier une conception qui s'était solidement enracinée dans l'Eglise depuis près de dix siècles.

III. 1. 2. Eclosion des sciences des religions

Après les initiatives des mystiques catholiques, il y eut différents événements : au XVI^{ème} siècle la Renaissance, puis au XVII^{ème} et surtout au XVIII^{ème} siècles les philosophes dits 'des Lumières' qui ont amené une certaine sécularisation et ont incité les Eglises à s'intéresser aux religions non chrétiennes. Les milieux intellectuels proches des philosophes des Lumières ont alors créé une nouvelle discipline qui jetait de façon décisive, un nouveau regard sur les religions : l'histoire ou les sciences des religions qui paraissent devoir remplacer la théologie [166](#).

En Italie, Giovanni Batista Vico (+ 1744), historien et philosophe. Dans *Principes de la philosophie de l'histoire* (1725), il distingue trois âges dans l'histoire de chaque peuple : l'âge divin, l'âge héroïque et l'âge humain. Il essaie de comprendre les civilisations par leurs mythes religieux [167](#). En Allemagne, Friedrich Von Schelling (+1854), philosophe, auteur d'un système d'idéalisme subjectif dans la lignée des romantiques, fait une herméneutique positive du mythe qui est pour lui un message de vérité.

En France, Quinet, Michelet et Renan créent maintes théories à partir des préjugés positivistes, 'laïcistes', évolutionnistes. Les premiers historiens des origines, Taylor, Frazer, Tiele, Chantepie de la Saussaye, Réville, excellent dans les sciences des religions pour comprendre autrement les phénomènes religieux [168](#).

III. 1. 4. World's Parliament of Religions

L'Eglise ne pouvait pas rester trop longtemps à l'écart de ces enjeux, ni trop impassible devant cette montée des sciences profanes des religions. Cette ascension des sciences des religions a peu à peu orienté l'Eglise vers une nouvelle approche. Le début de cette nouvelle approche est à situer à Chicago en 1893. Sa primeur est du côté de l'Eglise presbytérienne où Nathan Soderblom (+ 1931), évêque d'Upal voit l'histoire comme une expérience de Dieu par l'humanité. De son côté, Rudolf Otto (+ 1937) fait des études sur le sacré qu'il considère comme « *lieu d'une expérience irréductible du divin : sous sa forme de 'lumineux' à la fois tremendum et fascinosum* ». Cette entrée en jeu des hommes d'Eglise dans le carré des sciences des religions a fait que l'histoire des religions renonce à expliquer et réduire. Elle adopte une attitude 'plus phénoménologique'. C'est cette attitude qui caractérisera désormais les études de G. Van der Leeuw (1950) et surtout de Mircea Eliade (+ 1986) [169](#).

L'engagement courageux de Nathan Soderblom et Rudolf Otto dans les sciences des religions s'est vu couronné au *World's Parliament of Religions* tenu du 11 au 23 septembre 1893 à Chicago. Convoqué par l'Eglise presbytérienne et la hiérarchie catholique des USA, le Parlement des religions de Chicago fut une rencontre pacifique de savants et de chefs religieux où l'on souhaitait donner une leçon de tolérance religieuse. Seize religions étaient *représentées, plus particulièrement les religions indiennes*. Bien que les temps ne fussent pas encore mûrs, cette rencontre ajoutait son poids d'or à l'histoire de l'Eglise, car elle est la première où l'Eglise hiérarchique a traité d'égal à égal avec les représentants d'autres religions et à un haut niveau scientifique.

Conclusion

Ce petit survol rapide et synthétique nous permet de comprendre ce qui avait le plus motivé les instigateurs du concile Vatican II à porter un nouveau regard sur les autres religions et à tourner définitivement l'Eglise catholique vers un dialogue interreligieux dans le respect, la dignité et la tolérance. C'est ce nouveau regard de l'Eglise, exprimé officiellement dans les constitutions et les décrets du second concile de Vatican, que nous analysons dans la section qui suit.

III.2. Vatican II et la doctrine conciliaire sur les religions non chrétiennes.

Trois points du document de l'Eglise sur les religions non chrétiennes retiendront notre attention :

1. Les circonstances de la naissance difficile de '*Nostra Aetate*'.
2. La doctrine conciliaire sur les religions non chrétiennes.
3. L'enseignement de '*Nostra Aetate*'.

III. 2. 1. Les circonstances de la naissance difficile de NOSTRA AETATE

Outre l'événement du Parlement de Chicago où la hiérarchie officielle de l'Eglise catholique des USA a donné le ton à une rencontre positive avec les religions non chrétiennes, les grandes découvertes technologiques du XX^{ème} siècle et les grandes organisations internationales de l'après guerre (1940-1945) ont beaucoup fait en sorte que l'Eglise catholique porte un nouveau regard sur les autres religions.

La première phrase de la déclaration '*Nostra aetate*' (*N.A.*) semble traduire cette réalité flagrante : « *A notre époque, le genre humain devient de jour en jour plus étroitement uni et les relations entre les divers peuples se multiplient...* » [170](#) .

Il faut quand même attribuer cette intuition à la volonté courageuse d'un pontife qui voulait en dépit de tout, ramer à contre courant de la pensée traditionnelle de l'Eglise. Angelo Roncalli, le futur pape Jean XXIII, avait été diplomate du Saint-Siège en Bulgarie puis en Turquie pendant la seconde guerre mondiale. Délégué apostolique à Sofia de 1925 à 1934, puis à Istanbul de 1935 à 1944. Pendant ces deux décennies il avait appris à connaître les autres religions '*de l'intérieur*', notamment la religion orthodoxe et l'islam. Pendant la guerre qui l'avait surpris à Istanbul, il avait touché du doigt la détresse de beaucoup de Juifs qui fuyaient devant leurs bourreaux. Th. Rey-Mermet confirme « *qu'à nombre d'entre eux, il sauva la vie* » [171](#) .

Fallait-il qu'après toutes les atrocités et les injustices de la guerre, l'Eglise continue à faire peser sur ce peuple le fardeau de la culpabilité morale ? Les prières de l'Eglise catholique pour le peuple juif, jusqu'à la formule du sacrement de baptême pour les juifs qui devenaient chrétiens, frôlaient le sadisme. Jean XXIII commencera par débarrasser l'Eglise

de toutes ces petites épines qui faisaient le plus mal, avant même de penser au concile qui apportera une grande révolution dans l'Eglise. Il ordonnera dès son élection à la papauté, qu'on change l'oraison du Vendredi Saint ¹⁷² et qu'on recouvre les tableaux et inscriptions antisémites de l'église de Deggendorf, en Bavière. Il ordonnera aussi qu'on supprime de la cérémonie du baptême des juifs la formule d'abjuration.

C'est dans cette volonté de Jean XXIII de remettre les choses dans l'ordre qu'il faut chercher à comprendre l'esprit de la déclaration '*Nostra Aetate*'.

De ce qui précède, on peut comprendre qu'au fond, Jean XXIII, témoin compatissant de la détresse des Juifs et résolu à améliorer leur sort, souhaitait une parole officielle de l'Eglise, réunie en concile œcuménique. Comme le note L. Derousseaux, « *on ne parle pas encore de la Shoah* » ¹⁷³, mais le pape souhaitait en outre que cette parole officielle de l'Eglise enterre définitivement la hache des guerres politico-religieuses qui détruisent l'Eglise depuis presque deux mille ans. Le mandat de rédiger un projet de '*Decretum de Judaeis*' fut donné au cardinal Bea qui le présentera pour la première fois en juin 1962. Malheureusement ce projet ne put pas passer à sa première présentation, en raison de l'opposition farouche des évêques des pays arabes qui voulaient connaître le 'pourquoi' de ce statut spécial officiel pour les juifs seuls. Etait-ce une façon pour l'Eglise de reconnaître officiellement l'Etat d'Israël ? Comment seraient traités les chrétiens minoritaires des pays arabes ? L'Eglise accepterait-elle de cautionner les représailles qui s'en suivraient ? Autant de questions de fond qui ont bloqué le projet dans l'état où l'a présenté le cardinal Bea en première session.

Le pape meurt avant l'aboutissement du projet qui lui tenait tant à cœur. Th. Rey-Mermet écrit : « *Contre les opposants, le cardinal Bea défend en personne son projet en appelant à la rescousse la mémoire du bon pape Jean. La commission centrale décide, pour faire passer ce texte sur les juifs, d'en atténuer les arêtes vives et de l'enrober en faisant place aux autres religions* » ¹⁷⁴.

L'Equation paraissait compliquée car les autres religions n'entendaient pas devenir des marionnettes soumises au bon plaisir de l'Eglise catholique. Le successeur du 'bon pape Jean', le pape Paul VI, se devait de prendre le dossier en main. Il devait pour cela établir, au préalable, les contacts nécessaires avec les autres religions et inventer de nouvelles structures au sein même de l'Eglise. Cette mission le conduira respectivement en Terre Sainte en janvier 1964 où il fut reçu par les autorités politiques et religieuses d'Israël et par le Roi Hussein de Jordanie. Il créa à la Pentecôte 1964, le 'Secrétariat pour les religions non chrétiennes'. En août, il publie la première Encyclique sur le thème du dialogue, y compris avec les religions non chrétiennes. '*Ecclesiam Suam*'. En décembre 1964, il va, en personne, au congrès eucharistique de Bombay et prend contact avec les représentants religieux de l'Inde. Malgré tous ces contacts pour tenter 'd'enrober' la cause juive, en faisant place aux autres religions, les oppositions tenaces venant surtout du monde arabe, ne furent compensées que par la « *chaleur des paroles de Paul VI, lors de la promulgation du 28 octobre 1965* » ¹⁷⁵.

Il a donc fallu trois ans de tractations difficiles pour qu'enfin soit acceptée et approuvée la déclaration de l'Eglise sur les relations avec les religions non chrétiennes dont l'objectif central était la question juive.

Dans l'intervalle des années 1964 et 1970, le Pape Paul VI aura effectué neuf voyages à travers les cinq continents, dans un but spécifiquement religieux, caractérisé par le seul désir de rencontrer les différentes familles religieuses non chrétiennes. Pendant le concile, il fera trois voyages : le pèlerinage en Terre Sainte du 4 au 6 janvier 1964 ; Le pèlerinage – voyage à Bombay, du 2 au 5 décembre 1964 ; Puis sa visite à l'ONU, le 4 octobre 1965, et la messe au 'Yankee Stadium' au cours de laquelle il a salué « *tous ceux qui appartiennent à d'autres religions* ».

Il accompagne ces voyages de gestes humains très significatifs pour marquer à la fois sa solidarité avec les peuples souffrants de ces nations visitées : le 18 novembre 1964 dans l'aula conciliaire au cours d'une messe célébrée par le

patriarche Maximos IV et autres archimandrites grecs melchites, il fait don de sa tiare papale pour les pauvres. Lors de son départ pour l'Inde, il fait embarquer sa limousine blanche 'Lincoln' qui lui avait été offerte auparavant par les fidèles du diocèse de New-York et ce, dans l'intention de la vendre et d'utiliser l'argent pour acheter des médicaments pour les Indiens. Cette voiture aura été finalement remise à Mère Térésa pour ses œuvres en faveur des pauvres de l'Inde.

Après le concile, il ira en Turquie du 25 au 26 juillet 1967, où il fera deux étapes : Istanbul et Ephèse. Il fera son premier voyage en Afrique, à Kampala, en Ouganda du 31 juillet au 2 août 1969, et le dernier voyage du pape, le neuvième, le conduira en Asie et en Australie, du 26 novembre au 4 décembre 1970. C'est un premier record dans l'histoire de la papauté et le symbole d'une Eglise qui s'ouvre enfin au monde, dans sa diversité sociale, économique et religieuse.

III. 2. 2. La doctrine conciliaire sur les religions non chrétiennes

La Déclaration 'Nostra Aetate' n'est pas le seul endroit où le Concile traite des religions non chrétiennes. Il nous paraît donc nécessaire de présenter sommairement la structure des textes conciliaires avant d'essayer de résumer la doctrine sur les religions non chrétiennes.

En bref les documents du concile Vatican II sont regroupés en trois rubriques qui ont chacune une valeur juridique appropriée : *Les Constitutions dogmatiques, les Décrets et les Déclarations*. Sur les seize documents qui constituent les actes du concile Vatican II, il y a quatre (4) constitutions dogmatiques, neuf (9) décrets et trois (3) déclarations. [176](#)

En parallèle avec le texte de la Déclaration *Nostra Aetate*, d'autres passages dans les constitutions, dogmatiques ou pastorales, parlent des religions non chrétiennes. Nous en relevons trois qui font autorité. [177](#)

L'importance de cette note récapitulative est de montrer la place qu'ont occupée les religions non chrétiennes dans l'ensemble des travaux du concile. L'intérêt qu'on y porte aujourd'hui est de loin beaucoup plus grand que la place minimale qu'elles occupent dans l'ensemble des actes. Ces quelques citations de '*Lumen Gentium*' et '*Gaudium et Spes*' qui sont des Constitutions dogmatique et pastorale, ne sont pas des doublets de la Déclaration *N.A.* Elles montrent, en dépit de la contestation dont a fait l'objet *N.A.*, la nouveauté du concile Vatican II par rapport à l'attitude traditionnelle de l'Eglise.

Aucun autre concile auparavant n'a été aussi ouvert en accordant une place positive aux autres religions. Vatican II a réalisé sur ce point une grande révolution. Le fait de consigner les passages concernant ces religions, dans les 'Constitutions', qui sont les condensés de la 'doctrine' de l'Eglise, donne un cachet plus officiel à ce nouveau regard de l'Eglise sur les religions non chrétiennes, longtemps reléguées aux 'oubliettes'.

Pour la première fois, on voit qu'il n'y a aucune hésitation sur le salut universel. L'Eglise, par la voix du concile préconise une attitude nouvelle : dialogue, respect et estime des autres religions, particulièrement du judaïsme et de l'islam qui croient au Dieu créateur. L'Eglise reconnaît qu'il y a des valeurs dans d'autres religions, mais qu'elles ne sont qu'une 'préparation à l'Evangile'. Elle reconnaît que Dieu agit dans la conscience de chaque homme, quelles que soient son origine, sa race, sa culture et sa croyance. Cependant, le concile dans cette phase n'est pas assez clair sur une question très fondamentale : celle de savoir si les religions sont une voie de salut. Cette question primordiale est presque laissée en jachère, donnant ainsi libre cours aux spéculations et débats entre théologiens et spécialistes des religions.

III. 2. 3. L'enseignement de *Nostra Aetate*

La Déclaration *N.A.* comporte 5 paragraphes : Préambule ; Les diverses religions non-chrétiennes ; La religion musulmane ; La religion juive ; La fraternité universelle, excluant toute discrimination.

De son titre exact '*De Ecclesiae habitudine...*' : L'attitude de l'Eglise face aux religions non chrétiennes, le concile n'entend pas définir une position dogmatique sur les relations de l'Eglise avec ces religions. Mise devant l'évidence des choses, notamment le rapprochement extraordinaire des hommes par la technique (transport et multimédias) et par les organismes internationaux nés après la seconde guerre (O.N.U, O.I.T., O.M.S., UNESCO...), l'Eglise ne peut continuer à ignorer les autres religions, ni à les combattre, ni moins encore à les adopter, ni à se taire trop longtemps.

Par la voix du concile, l'Eglise, manifeste sa volonté de promouvoir le dialogue avec le monde actuel. *N.A.* commence par souligner ce que les hommes (les chrétiens et les autres) ont en commun, sans chercher à nier les divergences et les oppositions qui distinguent et séparent les cultures, les idéologies, les croyances. On sent dans la première partie du texte conciliaire, tout le poids des sciences des religions à travers les théories de Soderblom sur l'expérience du Sacré, celles de Mircea Eliade sur l'expérience de l'homo religiosus ou encore celles de W. Schmidt, qui fut conseiller de Pie XII, sur la reconnaissance d'un Monothéisme primitif avant les juifs : « *Les hommes attendent des diverses religions la réponse aux énigmes cachées de la condition humaine, qui, hier comme aujourd'hui, troublent profondément le cœur humain...* » [178](#)

Ceci sous-entend que l'Eglise reconnaît que tous les peuples forment une seule communauté ; tous les peuples ont une seule origine ; tous les peuples ont aussi une seule fin dernière. Bref tous les peuples cherchent dans leurs religions la réponse à la même série de questions.

Le concile se demande en second point si les réponses qui sont données à cette unique et même question de fond sont toutes aussi vraies et acceptables. En d'autres termes : est-ce que, en dehors de la Révélation chrétienne, les réponses des religions aux questions de l'homme ne sont que ténèbres et mensonges ? La réponse du concile, après un bref exposé du système de base de chacune des religions, notamment l'animisme africain, l'hindouisme, le bouddhisme et les autres religions, se résume dans ce message pascal de Paul VI : « *Toute religion possède un rayon de lumière que nous ne devons ni mépriser ni éteindre, même s'il ne suffit pas à donner à l'homme la clarté dont il a besoin. Toute vérité religieuse authentique est une aube de foi, et nous nous attendons à ce qu'elle s'épanouisse en aurore et dans la radieuse splendeur de la sagesse chrétienne* » [179](#).

Le point central de la déclaration *N.A.* est dans le jugement de valeur que fait le concile sur toutes ces religions évoquées. En effet, contrairement au jugement habituel de l'Eglise sur les religions qui n'étaient mentionnées que comme éléments culturels, plutôt que comme religion en tant que telle, *Nostra Aetate* est le premier document dans lequel l'Eglise parle des religions non chrétiennes en tant que voies vers Dieu, vers le salut, tout en maintenant fermement l'annonce du Christ qui est la Voie, la Vérité et la Vie. (Jn 14, 6). Les religions non chrétiennes ne sont pas les autres voies directes du Salut, mais des voies plus au moins directes vers la Voie du Salut. Elles devront toutes trouver leur accomplissement dans le Christ.

L'Eglise s'engage donc sur le plan du respect, du dialogue et de la collaboration.- Tout ce qui va vers le sens de relativisme religieux pouvant prétendre que 'toutes les religions se valent' reste absolument condamné, sans que l'Eglise ne prononce d'anathème comme avant.

En ce qui concerne l'islam, le concile n'en parle que comme religion monothéiste et révélée. Louis Derousseaux fait remarquer que le concile supprime exprès la mention '*par les prophètes*' (*qui a parlé aux hommes par les prophètes*), mention que les musulmans auraient entendue selon leur habitude comme une reconnaissance de Muhammad, sceau de la prophétie » ¹⁸⁰. Le concile exhorte les chrétiens à oublier le passé belliqueux, à avoir une attitude de compréhension et de collaboration dans les problèmes de société.

Quant à la religion juive, faut-il rappeler que c'est elle qui fut à l'origine même de cette Déclaration ? Elle occupe la place d'honneur en clôturant la déclaration. Le concile insiste sur la présence de ce peuple dans le mystère même de l'Eglise. La déclaration *N.A.* commence par cette phrase qui dit tout : « *Scrutant le mystère de l'Eglise, le concile rappelle le lien qui relie spirituellement le peuple du Nouveau Testament avec la lignée d'Abraham* ».

Le mot qui clôture la Déclaration ne pouvait être autre qu'un vibrant rappel de la fraternité universelle excluant toute discrimination. L'antisémitisme, le racisme, l'esclavage sous toutes ses formes sont des comportements contraires à la foi au Dieu Unique qui a créé tous les hommes à son image.

A notre avis, la faiblesse de cette Déclaration, qui est pourtant une base de discussion solide pour les théologiens, réside dans le fait qu'il n'a été question des religions non chrétiennes que par opportunisme. En effet, rien dans le projet du concile, que ce soit dans le questionnaire initial ou dans les suggestions envoyées par les évêques, dans les commissions mises en place, ou dans les soixante-dix schémas préparatoires du concile, rien n'était prévu ni sur les Juifs, ni sur les autres croyances. C'est uniquement suite à l'opposition farouche faite au projet présenté par le cardinal Bea sur le judaïsme que les autres religions trouvent leur place dans les documents du concile. Etait-ce une stratégie bien appropriée ?

Enfin, quelles que soient les circonstances dans lesquelles est née l'idée de la déclaration *Nostra Aetate*, quelles qu'en soient ses faiblesses sur l'approfondissement des valeurs des religions non chrétiennes, il nous faut reconnaître que les bases posées sont solides. Le concile, de façon générale, a provoqué l'évolution de l'Eglise dans le monde ; et le magistère postconciliaire a ouvert, à travers des documents 'guide' du dialogue interreligieux, une possibilité pour les théologiens d'élargir et d'approfondir les orientations à donner au dialogue véritable entre toutes les religions. Nous allons, dans la section qui suit, analyser les réflexions et les orientations du magistère postconciliaire et les débats qui s'en suivent.

III. 3. L'évolution de l'Eglise dans le monde et le magistère postconciliaire

III. 3. 1. L'évolution de l'Eglise dans le monde après Vatican II

Nous venons de montrer que le concile Vatican II a résolument tourné l'Eglise vers le monde moderne. Ce nouveau regard a bouleversé du même coup la géopolitique du monde en trois domaines :

Primo : *Le déplacement du centre de gravité du monde.*

Depuis l'époque des grandes conquêtes, le nombril du monde politique, social, économique et religieux s'est toujours situé en Occident. Dans les décennies qui suivent Vatican II, le centre de gravité du monde se déplace de l'Atlantique vers le Pacifique et la Méditerranée. L'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine, considérées comme

sous-développées, s'affirment et retrouvent la place de leurs cultures dans l'évolution religieuse du monde.

L'intuition de ce déplacement du centre de gravité du monde est déjà perceptible au travers de la bulle d'indiction du concile : '*Humanae Salutis*' et du '*Message à tous les hommes*', publiés respectivement le 25 décembre 1961 et le 20 octobre 1962 [181](#).

En octobre 1999, soit vingt cinq ans après Vatican II et treize ans après la rencontre d'Assise, Odon Vallet écrivait : « *Dieu a changé d'adresse !* » [182](#) Nous entrons dans les détails de ce déplacement du centre de gravité du monde dans les pages qui suivent.

Secundo : *La division du monde et l'engagement social de l'Eglise.*

Le déplacement du centre de gravité a changé, *mutatis mutandi*, la division du monde qui ne se fait plus selon une ligne Est – Ouest, mais selon une ligne Nord – Sud, c'est-à-dire entre pays riches et pays pauvres. Cette réalité définira aussi l'orientation des grands axes de l'enseignement social de l'Eglise.

Dans l'encyclique du 26 mars 1967 : '*Populorum progressio*', Paul VI, à la suite de *Gaudium et spes*, voit dans le développement intégral un devoir issu du droit fondamental qu'est le droit à la vie. « *Le développement, dit-t-il, est le nouveau nom de l'évangélisation qui vise tout homme et tout l'homme* ». Jean-Paul II synthétise l'enseignement social du concile (GS) en un corps doctrinal plus élaboré dans l'encyclique de 1981 : '*Laborem Exercens*' où le pape montre que la personne humaine constitue le centre de la doctrine sociale de l'Eglise. La pauvreté et la mauvaise distribution des richesses étant l'une des sources de conflits dans le monde.

Tertio : *La situation conflictuelle de la société internationale.*

Les différents conflits à travers le monde n'ont pas laissé l'Eglise indifférente : guerres du Vietnam, Israélo-Arabe, du Biafra, du Pakistan, etc. Au travers des messages de justice et de paix aux organisations internationales et aux belligérants, le magistère postconciliaire a assuré une meilleure présence de l'Eglise au monde. Les conférences épiscopales locales ont tenté à leurs manières, de prendre position sur ces différents problèmes du monde moderne.

Plusieurs de ces conflits ayant à la base, entre autres causes, l'intolérance religieuse, la question du dialogue interreligieux est revenue au premier plan des dossiers brûlants pour l'Eglise dans sa mission à la lumière de l'Évangile. Les voyages apostoliques entrepris à travers le monde par les papes Paul VI et Jean-Paul II ont finalement ouvert des perspectives nouvelles pour le dialogue interreligieux et œcuménique. Les premières structures continentales pour la promotion du dialogue furent créées dans l'Eglise catholique.

C'est aussi dans le cadre de cette grande mutation qu'à vécu l'Eglise de l'après concile que le problème de l'*inculturation* de la foi s'est posé avec une acuité particulière, obligeant le magistère à se prononcer sur l'usage de ce terme dans le langage officiel de l'Eglise catholique [183](#). Paul VI, à travers ses voyages et dans son enseignement postconciliaire, a créé une ouverture sur le chemin de l'inculturation :

- En 1969, lors de son voyage en Afrique, il crée à Kampala (Ouganda), le Symposium de Conférences Episcopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM) en disant : « *Africains, vous pouvez et devez avoir un christianisme africain (...). C'est maintenant à vous d'être vos propres missionnaires* ».

En 1972, en vue de coordonner leurs activités au niveau continental, il autorise les conférences épiscopales d'Asie à former une **Fédération des Conférences Episcopales d'Asie (FABC)**, avec un **Bureau pour les Affaires Œcuméniques et Interreligieuses (OEIA)**. [sigles en version anglaise]

III. 3. 2. PAUL VI, De Ecclesiam Suam à Evangelii Nuntiandi : Une ouverture sur le chemin de l'inculturation.

III.3.2.1. Ecclesiam suam : base historique et idéale de réflexion sur le dialogue

Publiée le 6 août 1964, entre la seconde et la troisième session du concile Vatican II, cette première encyclique de Paul VI est considérée comme 'base historique' du dialogue interreligieux. « *C'est avec ce texte, comme le dira Jozef Cardinal Tomko [184](#), que dans le vocabulaire et dans la mission de l'Eglise, entre explicitement le terme 'dialogue' (en latin, colloquium)* ».

Le but principal de cette Encyclique publiée avant *Nostra Aetate* est de montrer la coïncidence *entre mission et dialogue*. Articulée en trois parties : La conscience de l'Eglise ; Le renouveau dans l'Eglise ; Le dialogue avec l'Eglise, *Ecclesiam suam* fait preuve d'un cheminement d'idées longuement mûries pour aboutir à la conclusion que l'histoire du salut prend sa source dans l'auto-communication divine. Elle est un dialogue continu entre Dieu et le genre humain. Le rôle de l'Eglise, pour rester fidèle à sa mission, est de prolonger ce dialogue suivant une méthode '*centripète*'.

L'encyclique décrit cette méthode en traçant quatre cercles autour de l'Eglise, comme interlocuteurs du dialogue. Premier cercle : *l'humanité comme telle* ; deuxième cercle : *les croyants en Dieu* ; troisième cercle : *les frères chrétiens séparés* ; quatrième cercle : *le dialogue au sein de l'Eglise catholique*.

Comme le note Jacques Dupuis, les quatre cercles concentriques du dialogue seront repris – en ordre inverse – par le concile, dans la conclusion de la constitution pastorale *Gaudium et spes* (92), texte qui peut être considéré comme le *Magna Charta* du concile au sujet du dialogue [185](#).

C'est surtout en ce qui concerne le second cercle, les croyants en Dieu, que l'encyclique *Ecclesiam suam* énonce clairement une volonté de dialogue, en maintenant cependant, le caractère exclusif du christianisme comme la seule vraie religion : « [...] *Nous faisons allusions aux fils, dignes de Notre affectueux respect, du peuple hébreu, fidèles à la religion que Nous nommons de l'Ancien Testament ; puis aux adorateurs de Dieu selon la conception de la religion monothéiste – musulmane en particulier – qui méritent admiration pour ce qu'il y a de vrai et de bon dans leur culte de Dieu ; et puis encore aux fidèles des grandes religions afro-asiatiques. Nous ne pouvons évidemment partager ces différentes expressions religieuses, ni ne pouvons demeurer indifférents, comme si elles s'équivalaient toutes, chacune à sa manière, et comme si elles dispensaient leurs fidèles de chercher si Dieu lui-même n'a pas révélé la forme exempte d'erreur, parfaite et définitive, sous laquelle il veut être connu, aimé et servi ; au contraire, par devoir de loyauté, nous devons manifester notre conviction que la vraie religion est unique et que c'est la religion chrétienne, et nourrir l'espoir de la voir reconnue comme telle par ceux qui cherchent et adorent Dieu.* » (E.S. 111)

Dans la mesure où elle a ouvert de façon claire le chemin de l'inculturation, l'encyclique *Ecclesiam suam* a des raisons d'être considérée comme la base historique et idéale de toute réflexion sur le dialogue dans le cadre de la mission.

Elle constitue, comme le dit Jozef Cardinal TOMKO, « *une pierre angulaire sur laquelle doit se fonder le dialogue, bien que demeurant encore prudente et imprécise sur certains aspects, que seule une pratique authentique du dialogue permettra de saisir ou d'approfondir* » ¹⁸⁶.

III. 3. 2. 2. *Evangelii nuntiandi* : stagnation ou recul ?

L'exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi*, publiée le 8 décembre 1975, dix ans après *Ecclesiam suam*, fait suite au Synode des Evêques de 1974 sur 'L'Évangélisation dans le monde moderne'.

En effet, la profondeur des réflexions et la clairvoyance des opinions émises au cours du débat synodal, - notamment par la FABC au sujet du dialogue interreligieux et de la question de l'inculturation, réflexions qui semblaient aller au-delà de la position officielle du concile, - a fait que le Synode se soit trouvé dans l'impossibilité de publier un document en son nom ¹⁸⁷.

Evangelii nuntiandi revient donc sur l'essentiel du synode, en décrivant la genèse de l'évangélisation, de Jésus Christ jusqu'à l'Eglise. L'exhortation affirme que le centre de l'évangélisation demeure toujours l'annonce du salut en Jésus Christ offert à tous les hommes. Elle authentifie en suite, le sens global de l'évangélisation qui comprend toute la mission.

Quant à la question des religions non-chrétiennes et du dialogue interreligieux qui avait mis le Synode devant l'impossibilité de produire un document substantiel en son propre nom, le pape lui-même a fait le choix de prendre du recul par rapport aux opinions exprimées dans l'assemblée synodale. Il est cependant resté sur la ligne de *Ecclesiam suam* et des documents du concile, rappelant l'estime de l'Eglise pour les religions non chrétiennes.

Pour Jacques Dupuis : « *le pape le fit d'une manière nettement négative* ». Jozef Tomko dit que « *certaines et même plusieurs y voient un 'punctum dolens' (un manque douloureux) à ignorer ou à déplorer. Le terme 'dialogue' n'apparaît pas dans Evangelii nuntiandi et les religions non-chrétiennes entrent dans la section consacrée aux destinataires de l'Évangélisation. [...] Au regard de cette position, on voudrait voir de la part de quelques-uns une phase de stagnation dans le chemin du dialogue, un pas en arrière, justement au moment où certains Pères du Synode de 1974 avaient demandé de promouvoir le dialogue interreligieux et de le déclarer résolument comme faisant partie de la mission de l'Eglise. Toutefois, Paul VI est perplexe. Il craint qu'une interprétation facile et superficielle des « semences du Verbe » disséminées dans le monde et dans l'histoire, et de la liberté religieuse, finisse par déformer la vérité et créer un alibi pour ne pas évangéliser (E.N.80). Motivations fondées ou préoccupations exagérées ?* » ¹⁸⁸

C'est pour réagir à cette stagnation et à ce recul de Paul VI que Jean-Paul II relance dès mars 1979, l'enseignement et l'initiative de dialogue qu'il considère comme ayant un rôle primordial à l'intérieur de la mission de l'Eglise dont le devoir fondamental est « *d'orienter la conscience et l'expérience de toute l'humanité vers le mystère du Christ* » [*Redemptor hominis* 10].

III. 3. 3. JEAN-PAUL II, De *Redemptor hominis* à *Redemptoris missio* : documents 'guide' pour le dialogue entre les religions.

III. 3. 3. 1. Redemptor hominis : L'Esprit de vérité dans la croyance des non-chrétiens.

Si dans *Evangelii nuntiandi* la question du dialogue interreligieux apparaît de façon négative, la référence à l'Esprit Saint qui est présent de façon spectaculaire dans la constitution pastorale *Gaudium et spes*, est absente à propos de la vie religieuse des non-chrétiens. *Evangelii nuntiandi* n'a mentionné l'Esprit qu'en tant qu'agent principal de l'évangélisation qui pousse l'Eglise à accomplir sa mission et l'habilité à la remplir.

La nouveauté de l'Encyclique *Redemptor hominis*, publiée le 4 mars 1979 réside dans la place donnée à l'action de l'Esprit qui parfois même, opère au-delà des frontières visibles du Corps mystique, dans « *la fermeté de la croyance des membres des religions non-chrétiennes* ». Cette action de l'Esprit qui opère aussi hors de l'Eglise visible et dans les religions-cultures non-chrétiennes est très soulignée, surtout par rapport à la prière. Cette action devrait faire honte aux chrétiens, si souvent portés à douter des vérités révélées par Dieu. (RH6).

Deux références bibliques reviennent plusieurs fois dans *Redemptor hominis* : Jean 3, 8 [L'Esprit souffle où il veut] et Rm 8, 26. [L'Esprit Saint nous vient en aide, parce que nous sommes faibles. En effet, nous ne savons pas prier comme il faut ; l'Esprit lui-même prie Dieu en notre faveur avec des supplications qu'aucune parole ne peut exprimer. Et Dieu qui voit dans les cœurs comprend ce que l'Esprit Saint demande, car l'Esprit prie en faveur des croyants, comme Dieu le désire.]

Cette forte confiance en l'action de l'Esprit qui « devrait faire honte aux chrétiens... », a fait qu'après *Redemptor hominis*, Jean-Paul II a repris contact avec la FABC à travers le message adressé de Manille le 21 février 1981. Il parle de l'Absolu à qui s'adressent les grandes spiritualités orientales. Le pape met l'accent à travers ce message, plus sur l'homme priant que sur les religions. Il écrit : « *Même quand [l'Absolu], pour quelqu'un, est le Grand Inconnu, lui cependant demeure toujours en réalité le même Dieu vivant. J'ai donc confiance que l'esprit humain qui s'ouvre à la prière à ce Dieu Inconnu aura perçu un écho de ce même Esprit qui, connaissant les limites et la faiblesse de la personne humaine, priera Lui-même en nous et en notre nom [...] L'intercession de l'Esprit qui prie en nous est fruit pour nous du mystère de la rédemption opérée par le Christ et dans laquelle l'amour universel du Père a été manifesté au monde* » [189](#) .

Cette perspective rejoint, dans une certaine mesure, les opinions de débat du synode des Evêques de 1974 [190](#) et amène le pape à orienter son enseignement vers la pratique du dialogue pour vivre l'expérience de l'intérieur.

III. 3. 3. 2. Dominum et vivificantem, Redemptoris missio et Tertio millennio adveniente : de la théorie à la pratique du dialogue.

La nouveauté de l'enseignement de Jean-Paul II au sujet du dialogue interreligieux réside aussi dans le fait qu'il passe de la théorie à la pratique du dialogue : Dès le premier pèlerinage à Jasna Gora et à la rencontre avec les jeunes musulmans à Casablanca (19 août 1985), au voyage en Inde (février 1986), à la visite à la synagogue de Rome (13 avril 1986) et spécialement à la journée d'Assise (27 octobre 1986), Jean-Paul II indique l'idéal et la mentalité du dialogue par la pratique.

Dans la théorie ou la pratique du dialogue, Jean-Paul II s'exprime de façon claire sur la présence active de l'Esprit Saint dans la vie religieuse des membres d'autres traditions religieuses. Cette présence de l'Esprit Saint dans son action universelle demeure le fil rouge de tout son enseignement. On le retrouve plus explicitement dans l'encyclique *Dominum*